



REPUBLIQUE FRANCAISE
**DEMANDE ET AUTORISATION DE TRAVAUX
DANS LE CIMETIERE COMMUNAL**

(Articles L2213-9 du Code Général des Collectivités Territoriales et
R.361-6 à 361-9 du code des Communes)

Je soussigné

Domicilié à

Agissant en qualité de concessionnaire, demande l'autorisation de faire exécuter des travaux sur la concession :

- N° de concession :
- N° du plan :
- Nom de l'acquéreur de la concession :

Par l'entreprise :

Les travaux suivants :

ATTENTION : Un constat doit être effectué par la Police Municipale avant le commencement des travaux, prévoir un rendez-vous.

Date de début des travaux :

Date de fin des travaux :

Observations :

Je m'engage, pour l'exécution de ces travaux, à me conformer aux règlements relatifs aux opérations funéraires et au cimetière et garantir la Commune contre toute réclamation qui pourrait survenir à l'occasion des dits travaux dont j'assume la pleine et entière responsabilité. Lors des terrassements, la découverte d'ossement doit être impérativement signalée à la Police Municipale (consulter également la Mairie pour tout dépôt de terre lors des travaux).

Fait à Gonfaron, Le

Signature du demandeur précédée de la mention « lu et approuvé »

Gonfaron, Le

Vu et autorisé,
Le Maire,